

Réponse du Conseil administratif à la motion du 3 octobre 2018 de M^{mes} et MM. Michèle Roulet, Nicolas Ramseier, Patricia Richard, Hélène Ecuyer, Ariane Arlotti, Pierre Scherb, Rémy Burri, Anne Carron, Albane Schlechten, Daniel Sormanni, Uzma Khamis Vannini, Georges Martinoli et Renate Cornu: «Un parcours urbain pour notre passé».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que la ville de Genève a un riche passé insuffisamment mis en valeur;
- que s'approprier son histoire est important pour inspirer les choix politiques et culturels d'aujourd'hui;
- qu'il est nécessaire de transmettre aux jeunes générations l'histoire de leur ville;
- que ce parcours didactique peut être une carte précieuse pour le tourisme;
- que ce travail d'histoire représente un investissement durable en termes d'intégration culturelle et d'accueil pour notre ville en dévoilant à la fois ses particularités historiques et ses liens avec une histoire européenne et mondiale;
- qu'un tel parcours donnerait un aperçu du passé de notre ville, de ses coutumes et métiers anciens d'une manière séduisante et embellirait notre ville;
- que ce parcours urbain pourrait donner lieu à un parcours numérisé qui permettrait une visite interactive de notre patrimoine culturel;
- que ce projet culturel pourrait inclure la motion M-1250 qui demande de signifier de manière factuelle l'histoire du Canevas de Genève, ainsi que d'autres motions qui plaident pour un travail de mémoire;
- qu'une ville internationale comme Genève a un potentiel d'attractivité qu'elle doit mieux exploiter,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- entreprendre les démarches nécessaires pour lancer un projet d'étude avec un inventaire des lieux emblématiques qui pourraient être choisis et les textes (en français et anglais) qui pourraient accompagner les photos ou illustrations;
- estimer le prix d'un tel projet en étudiant les possibilités de partenariats publics/privés.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis de nombreuses années la Ville de Genève propose des parcours urbains s'articulant autour de thématiques variées. Certains parcours sont des itinéraires proposés via des plans, d'autres bénéficient de supports numériques d'accompagnement avec notamment des applications, des sites internet dédiés, des podcasts audio, d'autres encore s'articulent à travers des visites accompagnées à pied ou à vélo. Les contenus constituant ces parcours abordent des thèmes très variés. Par ailleurs, des panneaux directionnels in situ permettent d'accéder à des informations sur certains de ces parcours. Certains de ces itinéraires bénéficient d'éclairages historiques. Plusieurs d'entre eux ont intégré la nouvelle version de l'application «Genève en poche» lancée le 30 mai 2022, facilitant leur accès à la population et aux visiteurs et visiteuses.

Le rapport sur la motion M-1372 A de la commission des arts et de la culture du 11 octobre 2021 décrit très bien le manque de coordination et les lacunes concernant la valorisation du patrimoine. Il atteste, d'une part, d'une nécessité de renforcer la valorisation de ce qui existe déjà, d'autre part, d'un besoin de coordination entre les différents acteurs impliqués.

On constate en effet aujourd'hui que de nombreux services de la Ville, du Canton mais aussi des organismes privés sont impliqués dans des projets de parcours urbains, mais aucune instance de coordination n'existe à ce jour. Ainsi se multiplient des approches extrêmement variées au détriment d'une visibilité de ces projets qui pourraient être améliorée.

Par ailleurs, des supports de signalétique d'orientation balisent certains lieux de la ville et font, pour certains, référence à des parcours, mais tous ne bénéficient pas de tels supports. Les contraintes imposées par les services patrimoniaux, de leur côté, ne permettent pas de déploiement exhaustif afin de rester en conformité avec ces diverses recommandations.

Il convient aussi de préciser qu'à ce jour Genève, à l'échelle communale et municipale, ne bénéficie pas d'un logo ou d'un label permettant d'identifier les bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire.

Les différents types de signalétiques visent des objectifs variés. Ainsi les balises d'orientation favorisent la circulation des flux de visiteurs, et apportent des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser ou encore donnent des informations historiques ou géographiques sur le site, le paysage ou le monument devant lequel ils se trouvent. Les logos ou labels, quant à eux, permettent d'identifier par exemple des sites remarquables, des bâtiments ou des lieux chargés d'histoire.

Afin de renforcer la visibilité des atouts patrimoniaux, naturels et culturels genevois, il conviendrait de bénéficier d'une liste prioritaire de points de référence

(bâtiments, lieux emblématiques, etc.) et de disposer de supports permettant de les mettre en valeur.

Aussi, le Conseil administratif a chargé le département de la culture et de la transition numérique (DCTN) (Unité du développement des publics) et le Secrétariat général de la Ville (Unité information et communication (Infocom)) de réaliser un inventaire de l'existant en la matière. Il s'agira de dresser un état des lieux des différents parcours thématiques et des différents plans répertoriant des éléments historiques ou patrimoniaux.

En outre, il a chargé les deux unités concernées de mettre en place une instance de coordination entre le Canton et la Ville intégrant les principales entités concernées.

Cette instance de coordination devrait permettre à la Ville de mettre en œuvre de manière concertée, et en prenant en compte les différentes contraintes, un projet de valorisation de son patrimoine communal au travers de différents moyens comme des éléments installés in situ, des contenus téléchargeables, des informations regroupées sur un espace internet, des actions de médiation dans l'espace public, entre autres, et une valorisation via la nouvelle arcade d'information Ville de Genève. Cette dernière sera notamment le point de départ de visites guidées de quartiers et de leur patrimoine en diverses langues.

Un budget et un plan d'action seront établis à l'issue de cette consultation.

A ce stade, différentes parties prenantes ont déjà été identifiées, parmi celles-ci on trouve (liste non exhaustive):

- Service géomatique Ville de Genève;
- Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM);
- Unité Infocom;
- Unité Dev public DCTN;
- Archives de la Ville;
- Unité patrimoine de la Ville de Genève;
- Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS);
- Office du patrimoine et des sites (OPS);
- Plateforme patrimoine et territoire.

Les différents projets existants déjà identifiés à ce stade sont:

Les parcours

- les sentiers culturels (quatre sentiers «d'un musée à l'autre», un sentier «botanique», quatre sentiers «art contemporain dans l'espace public», un sentier «littérature»);

- les itinéraires pédestres thématiques;
- les graines de curieux;
- les parcours Hypercity;
- les autres itinéraires proposés par la Ville de Genève;
- l’application Traverse;
- les parcours du bureau GVA archi.

Les éléments de balisage et labels

- les balises de signalétique d’orientation de la Ville;
- le label européen pour le patrimoine conservé.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan